



## INVITATION - COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

*Sous l'égide du Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable*



# Gouvernance climatique en Afrique : enjeux d'une redéfinition du problème climatique à l'échelle politique

**Dates :** Jeudi 12 et Vendredi 13 octobre 2017

**Lieu :** RABAT – Maroc – RABAT

**Coordination :** Yousra ABOURABI (Professeur assistant en Science politique, Université Internationale de Rabat)

**Partenaires :**

Jean-Noël FERRIE (Professeur de l'Université, Directeur de Sciences Po Rabat)

Helmut REIFELD (Directeur de la Fondation Konrad Adenauer Rabat) et Hassan NACIRY (Chargé de projet à la Fondation Konrad Adenauer Rabat)

Naceur CHAABANE (Ingénieur de Recherche au CNRS, CIRED)

**Contact :** [yousra.abourabi@uir.ac.ma](mailto:yousra.abourabi@uir.ac.ma)

La résolution des défis climatiques, à toutes les échelles (prévention, adaptation, financement) passe d'abord par une prise de conscience et une "mise à l'agenda" de la question dans toutes les politiques publiques (y compris en matière de politique étrangère et de défense). Cela implique une priorisation de cette question, une définition claire des objectifs, des problèmes, des risques, et du modèle de société qui intégrera durablement les questions climatiques, ainsi qu'une nouvelle gouvernance du climat à l'échelle globale.

L'Accord de Paris<sup>1</sup> constitue une réponse innovante à ce défi, puisqu'il repose sur une approche *bottom-up* : chaque pays est invité à définir lui-même ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre et d'adaptation à travers ses Contributions Déterminées au Niveau National ; la somme des contributions de chaque pays devant converger pour couvrir l'objectif global de lutte contre le réchauffement climatique de l'article 2 de l'Accord<sup>2</sup>. Cela implique toutefois pour chaque pays de remplir ses objectifs, créer son cadre institutionnel et élaborer sa stratégie propre, en concertation avec les acteurs privés et les administrations territoriales, ce que certains pays peinent à mettre en œuvre.

En Afrique, ce défi apparaît d'autant plus difficile à accomplir que le continent est à la fois l'un des plus vulnérables face au dérèglement climatique, et le moins avancé sur les questions de réglementation et de transition. Il semblerait que l'Afrique ait raté l'opportunité de se saisir de ses propres problèmes de développement et de sécurité, depuis le retrait progressif des anciennes puissances coloniales et l'émergence des nouveaux discours autour de la coopération Sud-Sud et des partenariats « gagnant-gagnant ». De plus, l'une des difficultés posées par l'idée de gouvernance est qu'elle suppose une gestion à la fois « *multi-track* », bureaucratique, et apolitique des problèmes. Or les implications de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique sont éminemment politiques.

**Comment donc traduire le problème climatique à l'échelle politique en Afrique ?** Le régime climatique africain doit-il s'intégrer complètement dans celui proposé par l'ONU au risque de se voir dicter de nouvelles normes pensées dans un cadre extra-africain et d'être limité à remplir des demandes de financement, ou bien s'efforcer de devenir une composante autonome, au risque de manquer de moyens et d'instruments ou même de consensus lui permettant d'accomplir cet objectif ? Ce régime doit-il reposer sur un modèle homogène, porté par les Etats, ou être fondé sur les initiatives privées et publiques et constituer ainsi un modèle hétérogène ? Plus généralement, comment penser un modèle de gouvernance climatique à l'échelle africaine ?

La mise en œuvre d'une gouvernance climatique continentale est un exercice qui présente de nombreuses limites. D'une part, la diversité et l'inégalité des engagements, tant publics (Clim-Dev Afrique) que privés (Fonds africain des énergies renouvelables de la BAD<sup>3</sup>), rend difficile toute tentative de concertation harmonisée et homogène. D'autre part, l'enjeu principal pour les pays africains consiste avant tout dans le développement et leur sécurité, et la question climatique n'est pas suffisamment perçue comme un enjeu de développement ou une menace sécuritaire par de nombreuses institutions gouvernementales.

Malgré tout, certains pays africains en développement ont effacé leur scepticisme au profit d'un engagement actif dans le domaine climatique ces dernières années. Ces Etats constituent notamment le moteur du « Groupe africain » au PNUE (ONU Environnement, basé à Nairobi). Des initiatives d'ordre privé, à l'exemple du « Africa Progress Panel » porté par Kofi Annan, participent aussi à encourager cette transition. Des réseaux scientifiques (MC3)<sup>4</sup> contribuent également à ce travail d'information, de

---

<sup>1</sup> Accord de Paris du 12 déc. 2015, FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1 - L'accord de Paris reste à concrétiser : la négociation internationale des modalités opérationnelles est en cours et devrait aboutir en 2018.

<sup>2</sup> L'objectif est de ne pas dépasser 2°C de réchauffement global, et d'aboutir à une neutralité carbone à l'horizon 2050.

<sup>3</sup> Banque Africaine de Développement

<sup>4</sup> MC3 (Mediterranean Cities and Climate Change) est un réseau de chercheurs et d'experts qui échangent autour de la relation entre urbanisme et changement climatique dans les villes méditerranéennes. Le réseau se propose de publier ses connaissances dans ce domaine et de promouvoir la mise en œuvre de dispositifs d'observation auprès des décideurs.

sensibilisation et de réflexion sur les réponses à apporter au niveau local. Il apparaît également, selon plusieurs représentants des instances environnementales africaines, que **le continent souhaite bien s'exprimer d'une seule voix dans les sphères de décision mondiales sur le climat**. Ainsi le CAHOSCC (Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement sur les changements climatiques), instrument de l'Union africaine dans ce domaine depuis 2009, couvre et examine notamment les principaux programmes publics continentaux, et œuvre plus généralement à promouvoir cette position commune, tant en matière de financement, de transferts des technologies ou encore de protection contre les acteurs polluants.

Ces avancées sont majeures et prometteuses. L'Afrique se trouve face à une opportunité puisqu'elle n'a pas encore pris le tournant des pays industrialisés, tandis que ses institutions de coopération continentale sont encore en plein développement. L'avenir du continent pourrait dès lors reposer sur une prise en compte systématique de la dimension climatique. Plus généralement, cette initiative vise à participer et à soutenir les efforts en cours, qui visent à faire de l'Afrique un acteur écouté et même déterminant dans les débats climatiques.

**L'objectif de ce colloque est de discuter des enjeux et des limites que présente la(es) réponse(s) africaine(s) aux défis climatiques.** Ce colloque sera l'occasion d'informer un large auditoire sur les acteurs, les initiatives et les projets en cours dans le domaine du climat en Afrique, de **mettre en réseau les chercheurs, les experts des questions climatiques, les décideurs et la société civile intéressés par cette thématique, et d'aboutir enfin à une réflexion collective à propos du modèle de gouvernance climatique à adopter à l'échelle du continent.** Cette mise en réseau aura aussi un objectif pratique : grâce aux interactions entre professionnels du climats et observateurs (universitaires, société civile), il s'agira d'aboutir à des propositions concrètes concernant la gouvernance climat africaine qui pourraient intéresser les décideurs.

## PARMI LES PARTICIPANTS

---



Institut Oikos  
ONG scientifique et technique pour des développements soutenables et durables

